Le questionnaire ci-joint sur la *coopération internationale inclusive en matière de handicap*, va informer l’élaboration du rapport thématique de la Rapporteuse Spéciale sur le droit des personnes handicapées, qui sera présenté à la 75ème session de l’Assemblée Générale en octobre 2020.

L'étude vise à évaluer la mesure dans laquelle la coopération internationale, y compris l’aide publique au développement, est inclusive et accessible aux personnes handicapées, ainsi qu’à fournir des orientations aux États et aux acteurs de la coopération internationale sur la façon de devenir plus inclusifs en matière de handicap, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Veuillez vouloir faire parvenir votre réponse au questionnaire ci-dessous par voie électronique, dans des formats accessibles (document Word) et de préférence en anglais, français ou espagnol, à **sr.disability@ohchr.org** au plus tard le **15 avril 2020**.

Veuillez également indiquer si vous avez des objections à ce que votre réponse soit affichée sur le site Web du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

**Questionnaire sur la coopération internationale inclusive en matière de handicap (français)**

1. Veuillez décrire comment les efforts de coopération internationale de votre pays (y compris l’aide internationale au développement) sont inclusifs et accessibles aux personnes handicapées; et comment le financement est-il suivi et rapporté.
2. Veuillez décrire comment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire soutiennent les efforts de votre pays pour la mise en œuvre les droits des personnes handicapées, notamment en facilitant l’échange de connaissances, de compétences et de bonnes pratiques.
3. Veuillez décrire comment votre pays coordonne, établit les priorités et gère l’aide reçue de la coopération internationale afin de garantir que les programmes nationaux de développement soient inclusifs et accessibles aux personnes handicapées.
4. Veuillez expliquer si les Objectifs de développement durable ont entraîné une augmentation de l’aide internationale au développement en faveur des personnes handicapées dans votre pays, et comment.
5. Veuillez décrire dans quelle mesure et comment les personnes handicapées et leurs organisations sont impliquées et consultées dans les décisions relatives à la coopération internationale dans votre pays, et comment peuvent-elles accéder aux fonds et subventions de coopération internationale (y compris les exigences légales, les procédures et les défis)
6. Veuillez fournir toutes les informations et données statistiques disponibles sur la coopération internationale inclusive en matière de handicap dans votre pays, y compris les informations relatives aux défis et aux limites du système d’aide international pour la promotion des droits des personnes handicapées.